

Le GréLong

Bulletin municipal de LÉAZ, GRÉSIN, LONGERAY

SOMMAIRE

- p 2 Vie associative**, Léaz'Art, Pompiers, Club d'accueil, CCAS, Bibliothèque, Paroisse, La Léazienne
- p 6 Culture et Loisirs**, Léaz Swing, Moisson de médailles, Classes en 5, Une prise de taille, Poème, ADSL
- p 8 Vie communale**, Conseil municipal, Etat civil, Cérémonie du 11 novembre
- p 12 Arrêt sur image**, EDF

MAIRIE DE LÉAZ

9 RUE SAINT AMAND

01200 LÉAZ

TEL 04 50 48 23 01

FAX 04 50 48 07 19

COURRIEL mleaz@cc-pays-de-gex.fr

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi et vendredi de 15h à 19h

Mercredi de 9h à 12h

AVIS DE LA MAIRIE

DIVAGATION DES CHIENS

Monsieur le Maire rappelle que la divagation des chiens est formellement interdite sur le territoire de la commune. Les chiens errants seront capturés et remis à SOS Animaux à Gex où les propriétaires iront les récupérer contre une participation financière.

TAILLE DES VEGETAUX

Il est rappelé aux particuliers de veiller à la taille régulière de leurs haies et de leurs arbres dépassant sur la voie publique.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les personnes, françaises et européennes, désirant se faire inscrire sur la liste électorale sont priées de le faire avant le 31 décembre 2005 en se présentant au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture, munies d'une pièce d'identité.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez d'arriver à Léaz, Grésin ou Longeray et afin de simplifier vos démarches administratives, venez signaler votre arrivée au secrétariat de mairie où vous serez les bienvenus.

SALLES COMMUNALES (Longeray, Léaz, Grésin)

Pour une meilleure organisation, il est demandé aux particuliers qui désirent retenir une salle communale de se manifester au moins une semaine à l'avance : - à la mairie pour la salle Maurice Raisin de Léaz et la salle de Longeray, - auprès de Mme Jacqueline CARLIZZA (04 50 48 41 35) pour la salle de Grésin.

Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les éventuelles détériorations causées aux bâtiments et mobilier devra être remise au responsable à la délivrance des clés.

ORDURES MENAGERES

Les différentes pesées qui sont faites régulièrement lors du ramassage des ordures ménagères montrent une augmentation croissante des déchets ménagers collectés sur notre commune. Afin de ne pas alourdir encore les coûts de traitement de nos ordures ménagères, il est recommandé à chacun de pratiquer avec application le tri sélectif et d'utiliser le composteur mis à disposition par la Communauté de Communes.

INTERCOMMUNALITE

Le Pré-Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Pays de Gex est à disposition en mairie.

VIE ASSOCIATIVE

LÉAZ'Art et Compagnie

Au hasard des envies et des rencontres la troupe s'étoffe. C'est donc à 14 que nous redémarrons cette nouvelle saison théâtrale, avec l'atelier hebdomadaire du jeudi soir et notre investissement dans trois projets :

- ◆ Participation au festival de théâtre contemporain de Divonne en novembre 2005.
- ◆ Nouvelle création en avril 2006. Surprise...
- ◆ Participation au festival culturel « Les impostures » de Gex en mai 2006.

Quel programme !

A bientôt donc ici, ailleurs ou par hasard ...

Téléphone contact : 04 50 59 41 01



Certaines d'entre nous ont eu la chance de faire le plein d'énergie en participant à une belle aventure de Théâtre de Rue au sein de la troupe Trans Express qui proposait, pour les dix ans du centre culturel de Meyrin, leur création « Les rois fainéants ».

Travail sur une semaine avec cinquante comédiens, chanteurs, danseurs, équilibristes et cent figurants qui sont devenus, le temps d'une parade, acteurs d'un spectacle féérique. Quel plaisir pour les yeux et les oreilles!

Cette année, Léaz'Art et Cie participera aux **Théâtrales du Lac, vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 novembre 2005 à Divonne**. Trois jours de spectacles, de moments particuliers et d'ateliers proposés par des professionnels du théâtre, des compagnies théâtrales amateurs, autour du théâtre contemporain. Trois jours au cours desquels seront présents simultanément dans l'Esplanade du lac des compagnies gessiennes (ou vaudoises), des auteurs, comédiens, spécialistes et techniciens du théâtre, et un public.

Le samedi et le dimanche, de 15 h à 18 h, une dizaine de compagnies de théâtre locales, dont Léaz'Art et Cie, présenteront, dans les lieux les plus inattendus de l'Esplanade du lac, des extraits d'auteurs contemporains. Une surprise attend le public derrière chaque porte ! (Entrée libre).

Occasions de moments festifs, drôles ou décalés, ces journées s'adressent à tous. Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez contacter l'Esplanade du lac au 04.50.99.17.70.

Projet théâtre enfants... Qu'on se le dise !

A la demande « d'anciens » de l'atelier enfants et de nouveaux qui aimeraient découvrir l'activité théâtrale, nous pourrions mettre en place un ou plusieurs stages tout au long de l'année 2005/2006.

Tous les jeunes de 8 à 15 ans de la commune et d'ailleurs qui sont intéressés peuvent me contacter au 04.50.59.41.01 afin de choisir ensemble des dates et des horaires qui conviennent à tous (8 participants minimum). A bientôt.

Sophie LAUNAY et les bénévoles de la troupe Léaz'Art et Cie



VIE ASSOCIATIVE

LA PAGE DES POMPIERS

Le voyage des pompiers

C'est en bateau, cette année, que les pompiers ont décidé de se relaxer. Le traditionnel voyage s'est déroulé sous le signe de la sérénité entre le lac du Bourget et le canal du Rhône en passant par l'écluse de Savières.

Le tout, bien entendu, avec un repas au milieu des eaux, une soirée entre amis et sympathisants, et ce, malgré un temps plutôt frais pour un mois de septembre...



Mariage

En ce début d'été, Jérôme TATANI et son épouse ont revêtu costume et robe de mariée pour passer devant Monsieur le Curé. L'occasion, pour eux, de confirmer leur engagement et surtout de réunir tous les membres de leur famille dans notre village.

De la part de tous les pompiers, tous nos vœux de bonheur renouvelés ...



Le thé dansant : La date est reportée au dimanche 30 octobre prochain. Cette année, nous avons pu récupérer les 2 Z'Hubert qui ne manqueront pas de vous animer un après-midi très récréatif... Vous pouvez commencer à échauffer vos danseuses...

Le calendrier 2006, c'est déjà pour bientôt...

Avec beaucoup d'avance mais le temps passe tellement vite ; les pompiers débiteront la tournée des calendriers dans le début du mois de décembre. Nos remerciements anticipés pour l'accueil qui nous est réservé chaque année.

Alain LYAUDET

LE CLUB D'ACCUEIL

C'est avec les A.C. du Canton de Collonges que nous avons pu faire notre voyage (ceci afin de remplir le car). Destination : la Chartreuse par Annecy, Chambéry, le Col du Granier, Saint Pierre d'Entremont.

Arrêt repas au restaurant du château de Montbel. Retour par les gorges du Guiers avec arrêt découverte d'un métier rare passionnant : l'appetage en pelleterie, préparation de la peau de tous les animaux destinés à être reconstitués par les naturalistes et muséums.

Retour en chansons, dans une ambiance chaleureuse, heureux d'avoir découvert ce coin de Chartreuse, ses paysages où la forêt est omniprésente, l'architecture de ses villages, témoins d'une tradition agricole et artisanale unique et le tout avec le soleil en prime.



VIE ASSOCIATIVE

C.C.A.S.

Voyage sur le lac du Bourget

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas et, cette année, les aînés ont répondu nombreux à l'invitation du CCAS pour le voyage annuel.

C'est par une journée gorgée de soleil que le groupe a démarré cette excursion le samedi 8 octobre dernier. Après la visite du caveau bugiste à Vongnes, la dégustation puis l'achat de bons vins, les participants ont pris la direction d'Aix-les-Bains, dans la bonne humeur, pour la découverte du plus grand lac naturel de France. Ils ont apprécié la beauté du canal de Savières, bordé d'arbres et de villages, sur une eau calme et limpide. A la suite du repas pris sur le bateau dans la bonne humeur, tout le monde s'est dirigé vers Ceyzérieu, pour la visite d'un atelier de souffleur de verre. Chacun a pu admirer le travail d'un artiste, vivant de sa passion et connu, entre autres, des grandes maisons de couturiers.

Le retour s'est effectué en musique avec les « papillons bleus » dans les oreilles, comme dans les cœurs et les yeux.

Nous remercions chaleureusement Jacqueline BONNEFOY d'avoir organisé ce voyage. Merci à toutes et à tous d'avoir répondu présent et à l'année prochaine.

Thérèse DUCRET



BIBLIOTHÈQUE

Après une pause estivale, la bibliothèque de Léaz a réouvert ses portes début septembre. Petite nouveauté parmi les toutes dernières, surtout pour les enfants : imagiers, albums, documentaires...

La bibliothèque ne vous accueillera plus qu'un seul jour par semaine : le **samedi de 10h à 11h30**.

Pour les amateurs d'histoires, ceux qui aiment les raconter et ceux qui aiment les écouter, l'arbre à contes sera parmi nous d'ici la fin de l'année... Les personnes qui désirent se joindre à l'équipe de bénévoles sont bien sûr les bienvenues.

L'équipe de la bibliothèque

PAROISSE

Toutes les personnes désireuses de passer une excellente journée autour d'une bonne table, dans une ambiance très conviviale, sont invitées à retenir la date du **dimanche 13 novembre** prochain : le Comité Paroissial se fera une joie de vous accueillir pour sa traditionnelle **choucroute**.

VIE ASSOCIATIVE

LA LÉAZIENNE 2005

Organisée par le Sou des écoles laïques de Léaz

C'est le dimanche 2 octobre dernier que la 10^{ème} Léazienne a eu lieu malgré un temps incertain. Comme à l'habitude, les sportifs et fidèles de cette manifestation très attendue étaient au rendez-vous, bravant l'humidité et le froid. Cette journée a été un succès puisqu'on a compté 127 participants toutes catégories confondues.



Les résultats Adultes

1^{er} de la Course à pied Ronan COUDERT
1^{er} du Biathlon Philippe YVON
1^{er} de la course VTT 25 km Stéphane BERTHAULD
1^{er} de la course VTT 17 km Ludovic FENET
1^{er} de la course VTT 9 km Vincent EDOUARD

Les résultats Enfants

1^{er} des 1 km Alice POLITANO
1^{er} des 2 km Luca VAREZANO
1^{er} des 3 km Thomas STEPHANIE
1^{er} des 4 km Thomas NICHOLS

Résultats Tombola

1 VTT Homme n° 1261 Raisin Edgar
1 VTC Femme n° 459 Demichelli Alain
1 paire de skis n° 368 Rest. Les Roches
1 porte vélo n° 862 Druet Roger
1 porte snow-board n° 1002 Fressoza Claudette
1 veste Eider n° 1001 Fressoza Claudette
1 bon d'achat 50 euros n°592 Nguyen Tai Jeanne
1 bon d'achat 50 euros n°357 Renaud Bernadette
1 cadenas vélo n° 116 Mr. Carrier
1 cadenas vélo n° 620 Mr. Tatani
1 cadenas vélo n° 287 Chiesa Yvannie
1 cadenas vélo n° 899 Michel Killian
1 cadenas vélo n° 1240 Dubout Alexis
1 fauteuil pliant n°682 Blanc Roger
1 bon d'achat 10 euros n°870 Rey Marion
1 bon d'achat 10 euros n°655 Munier
1 bon d'achat 10 euros n°708 Escribano Théo
1 bon d'achat 10 euros n°322 Mudry Eric

Bilan : Une équipe motivée, un grand nombre de parents et de bénévoles présents et actifs, pas d'incidents majeurs, un repas chaud digne d'un grand cuisinier, une ambiance village sympathique, un animateur passionné et inépuisable et enfin des coureurs ravis.

Vivement la 11^{ème} !!!

CULTURE ET LOISIRS



LÉAZ SWING

Tous les mardis soir, de 20 h 30 à 22 h, nous nous réunissons salle Maurice Raisin pour notre cours hebdomadaire de danse de loisirs. Nous commençons par l'apprentissage du Rock, ensuite quelques pas de Madison ou autre danse en ligne et nous terminons par une danse de salon. Le tout dans la bonne humeur.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir et participer à une de nos soirées où nous répondrons à toutes vos questions.

Bien amicalement

Le Président

MOISSON DE MÉDAILLES

Dans le cadre du Trophée régional des arts martiaux chinois AMCX à Vénissieux, l'équipe de compétiteurs de l'Ecole de KUNG FU de PERON s'est illustrée par une moisson de médailles dans les différentes disciplines.

Parmi les élèves de Laurent GUILLERMET, - lui-même formé selon la philosophie des moines de Shaolin -, s'est distingué un jeune de notre commune, Etienne DUCRET-BESSON.

A l'issue de la journée, Etienne a eu le plaisir de ramener trois médailles : une en bronze pour sa prestation en Tao Bâton, une en or en Tao Lu Chan Chuan et une troisième, en or également, pour ses combats en catégorie minimes 70kg. Nous adressons nos plus vives félicitations à ce jeune sportif et nos encouragements pour la saison à venir qui s'annonce encore plus prometteuse.



Etienne à l'entraînement



CLIN D'ŒIL DES CLASSES en 5

Il et elles sont de nos villages, ils ont 20, 40, et 60 ans.

Ce sont les « classards » de la commune qui, dans une belle et chaude ambiance, ont joyeusement fêté l'événement.

C'était le samedi 17 septembre 2005.

Vous les avez reconnus :

Audrey CASENOVE (Grésin), Mireille BERTHELIER (Grésin), Robert MORTIER (Grésin), Olga REVERT (Léaz), Marie-Claude HUMBERT (Léaz).

CULTURE ET LOISIRS

UNE PRISE DE TAILLE!

Cela s'annonçait comme une belle après-midi de pêche. Théo REVERT et son père se sont décidés à aller taquiner le poisson au bord du Rhône : ce fut une partie de qualité ce samedi après-midi.

La première surprise est venue d'un brochet de près d'un mètre trente qui suivait le leurre que Théo était en train de ramener dans sa direction. Malheureusement, le poisson a fait demi-tour dès qu'il s'est aperçu de la présence du pêcheur. Puis ce sont deux sandres de bonne taille qui tombèrent dans l'escarcelle des deux pêcheurs. Quelques temps plus tard, c'est une violente touche qui a fait plier la canne de Théo et, pendant un bon moment, lui a donné du fil à retordre pour la ramener à portée de gaffe et l'extraire du fleuve. Mais la lutte a valu le coup, comme vous pourrez en juger par la photo ci-dessous. Bravo Théo !



LA LANGUE

La nature nous a fait don d'un merveilleux outil :
la langue.

Elle devrait laisser en bouche le goût délicieux
de la mangue.

Organe de la parole,

Elle nous permet de raconter des histoires
drôles,

De parler,

De chanter,

De crier,

Tout simplement de s'exprimer,

Dire des mots d'amour,

Des mots de tous les jours.

Elle peut aussi blesser, foudroyer,

Oter la vie,

A autrui.

Faire sombrer l'être dans la nuit.

Y a-t-on réfléchi ?

La langue qui cause par derrière

Peut devenir vipère.

Ce muscle charnu devient alors une arme
redoutable,

Fait sombrer l'être dans l'effroyable.

La nature nous a dotés d'une infinie richesse

La langue, qui divulgue la sagesse.

Elle devrait être porteuse de joie,

Donner le petit je ne sais quoi.

Langue de velours,

S'exprimer avec amour,

Avec humour,

Mettre du baume au cœur

Tout simplement apporter la paix et le bonheur.

Thérèse DUCRET Juin 2005

A.D.S.L.

Voici les plus récentes nouvelles en direction des candidats à l'A.D.S.L. hertzien :

Après bien des tergiversations et des retournements de circonstances tant administratives que techniques, la société est maintenant en mesure d'annoncer la distribution du matériel avant la fin de ce mois d'octobre.

Vous serez donc avisés prochainement par courrier et invités à venir retirer l'équipement sur un lieu de la commune encore à définir.

Bernard DUCRET



VIE COMMUNALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2005

1. Esquisse du projet OPAC à Léaz

Présentation par Mr DALIN géomètre, d'une nouvelle esquisse pour le projet qui comporte 8 parcelles en accession à la propriété et 15 logements qui seront proposés à la location. De plus sur le tènement voisin Chaubard-Bozon, une négociation pour l'achat de terrain est en cours entre l'OPAC et les propriétaires qui permettrait la création de 3 locatifs supplémentaires. Le Conseil Municipal ne voit pas d'objection en ce qui concerne le terrain Bozon-Chaubard et accepte à l'unanimité, l'esquisse présentée. Il décide d'attribuer le nom « Les Charmilles » à cette opération.

2. Aménagement de la route des Roches à Léaz

Présentation par Mr DALIN, géomètre. Ce projet a pour but de réduire la vitesse route des Roches, d'imposer un stationnement et de créer un espace piéton. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce projet. Le Cabinet Monod-Dalin va procéder au lancement de la consultation.

3. Aménagement de l'entrée de Léaz-RN 206 vers la Stèle

Dans le cadre de l'aménagement par la DDE de la RN 206 sur le secteur de Léaz, une mission de maîtrise d'œuvre est confiée à la DDE concernant la partie allant de la Stèle au restaurant les Roches à la charge de la Commune. Après délibération, le Conseil Municipal par un vote à main levée 8 pour, 1 abstention (Nicole Goubel) et 1 contre (Fabrice Munier), entérine ce projet et accepte la mission DDE pour un montant de 7976,12 euros TTC.

4. Cimetière

Madame Goubel présente le projet de règlement du cimetière (ancien et nouveau) ainsi que les nouveaux tarifs des concessions de cimetière et emplacements columbarium :

- concession (trentenaire)	120 euros (2 personnes)
- columbarium (4 urnes)	100 euros

Ce règlement sera affiché aux entrées du cimetière. Le Conseil Municipal accepte ce projet de règlement.

5. Appartement ancienne école de Longeray

Cet appartement a été loué par bail annuel à l'Association Fort l'Ecluse Animation. Le Conseil Municipal souhaitant réaménager l'ancienne école décide à l'unanimité la résiliation du bail avec Fort l'Ecluse Animation et ce, au 31 décembre 2005.

6. Restauration scolaire

Suite à une visite de la Direction des Services Vétérinaires au restaurant Les Roches, ces derniers demandent un échéancier pour la mise aux normes des locaux afin de satisfaire à la réglementation en vigueur en matière de restauration de collectivités (scolaire).

Monsieur Miège, ne souhaitant pas prendre à sa charge ces travaux, a informé les services vétérinaires de sa décision d'arrêter la restauration scolaire à la rentrée prochaine. Le Conseil Municipal étudie actuellement la possibilité d'accueillir la cantine dans la salle Maurice Raisin avec livraison de repas préparés par une société spécialisée.

7. Plan d'eau sur la commune de Pougny et création d'un SIVU

Le Maire fait part de la lettre de la Mairie de Pougny concernant la création d'un plan d'eau sur ladite commune.

Ce projet entre dans le cadre du label Station Verte dont fait partie le canton de Collonges. Au préalable, il sera nécessaire de procéder à l'étude de faisabilité pour un montant de 12000 euros à répartir entre les communes adhérentes et ce dans le cadre de la création d'un SIVU. Après débat, le Conseil Municipal souhaite que cette étude soit prise en charge par la commune de Pougny. C'est à son rendu que le Conseil Municipal décidera ou non d'adhérer à ce SIVU et à la condition que les 10 communes du Canton participent à cette structure.

8. Ligne TER Bellegarde/Divonne

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier émanant de la CCGP concernant le fonctionnement de la ligne TER Bellegarde/Divonne. La Région et la SNCF ont un projet de restructuration de cette ligne qui consisterait à :

- supprimer des arrêts (ne faire plus qu'un seul arrêt par commune contre 2 ou 3 actuellement)
- ne proposer qu'un seul itinéraire entre Bellegarde et Divonne en passant par St-Genis et Gex
- supprimer l'itinéraire sur Ferney et la liaison entre Ferney et Divonne

Une délibération sera prise par la CCGP pour le maintien de la ligne actuelle afin qu'aucun changement ne soit apporté.

Le Conseil Municipal par 9 voix pour et 1 contre (Alain Gillard) appuie la démarche de la CCGP par le biais d'une délibération.



VIE COMMUNALE

9. Local des sociétés (élaboration d'un règlement)

Mr Alain Gillard propose un projet de règlement pour le local des sociétés à savoir :

-les sociétés de la commune auront accès à ce local sous réserve d'une inscription en mairie avec dépôt d'une caution et d'une attestation d'assurance.

-la société La Bise sera détentrice des clefs. Elle les remettra aux sociétés dont les manifestations seront inscrites au calendrier des fêtes et qui en feront la demande en mairie. La Bise pourra mettre à disposition des sociétés qui le souhaitent le matériel lui appartenant selon les conditions fixées dans le règlement. Le maire et le conseil municipal tiennent à rappeler que ce local est mis à la disposition de toutes les sociétés de la commune sans exception et qu'il ne s'agit en aucune manière du local de La Bise.

10. Achat d'une scène

Mr Bernard Ducret précise qu'après étude des différents devis, c'est la Société EQUIP CITE qui a été retenue pour l'acquisition d'une scène de 24m² (podium et escalier) pour un montant de 4400 euros HT. L'achat du rideau se fera lors d'un prochain budget. Accord du Conseil à l'unanimité.

11. Enquête de circulation à Longeray

Suite à la convention passée avec le Pôle de Sécurité Etat/Département concernant la pose de panneaux de vitesse à l'intérieur du village de Longeray, le rapport d'enquête montre un net ralentissement de la vitesse des véhicules avec toutefois malheureusement des vitesses dépassant les 50 km/h autorisés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2005

1. Cantine scolaire

M. le Maire a remis une note détaillée sur le fonctionnement de la cantine dès la prochaine rentrée qui sera organisée à l'annexe de la Salle Maurice RAISIN. La société Avenance à Marignier a été retenue, après visite, pour la fourniture des repas. Une convention pour 3 ans, renouvelable tacitement, sera signée. Le préavis de résiliation est de 3 mois. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention. Le matériel nécessaire a été acheté chez Froid & Machines à Montréal-La Cluse pour un montant de 3.941,00 € HT et la vaisselle aux ETS Brunet pour un montant de 660,21 €. Une décision de modification est prise pour l'inscription des crédits nécessaires à ces dépenses en investissement et une partie de la subvention de la DGE pour le cimetière en recettes.

2. Rentrée scolaire

Par courrier du 27 juin 2005, l'Académie de Lyon informe du maintien du poste de la troisième classe à la rentrée prochaine. M. Jérôme PEREZ reste Directeur ; une nouvelle institutrice a été nommée, Mlle Mireille DULBECCO, et M. Philippe DUPAQUIER sera encore présent pour débiter la rentrée. Le Conseil d'école a eu lieu le 13 juin 2005. Le Sou des Ecoles a communiqué la composition de son nouveau bureau.

3. Syndicat d'Electricité

- La mise en souterrain de l'éclairage public aux Népliers, haut de Grésin, chemin de la Platière, chemin des Vignes et de la Fontaine est reportée.
- La demande d'une création de 2 points lumineux pour le Mollard est en attente de réponse.

4. Aménagement de la route des Roches

Les entreprises Gerland et Eurovia recevront le dossier de consultation du cabinet Dalin.

5. Randonnée

Une carte de randonnée pour les sentiers et itinéraires VTT et pedestres du Pays de Gex et du Bassin Bellegardien a été éditée par la CCPG. Elle est vendue 6 €

6. Pont de Grésin

Une réunion est prévue sur place le 20 juillet 2005 à 10 h avec le Président du Conseil Général de Haute-Savoie, M. NYCOLLIN et Monsieur le Maire d'Eloise.

7. Lotissement « Les Charmilles »

Une réunion avec l'OPAC est prévue à Bourg-en-Bresse le mercredi 27 juillet 2005 à 8 h 45.



VIE COMMUNALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2005

1. Permis de lotir « Les Charmilles »

Monsieur le Maire présente le permis de lotir déposé au nom de l'OPAC de l'Ain, par le biais de son mandataire, le cabinet d'architectes MONOD-DALIN à Bellegarde, pour la réalisation du lotissement « Les Charmilles » comportant 14 Lots (soit 15 logements locatifs et 8 lots libres de construction). Le dossier est transmis à la DDE pour instruction.

2. Convention CAUE

Une convention de mission d'accompagnement entre la Commune et le CAUE (Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est demandée par l'OPAC pour la construction sur les lots libres pour un montant de 600€valable pour deux ans. Cette mission concerne aussi les lots locatifs réalisés par l'OPAC pour lesquels les conseils seront assurés gratuitement. Par 6 voix pour (D.TRICOT, B. DUCRET, F. RAISIN, R. PIROLLET, R. MORTIER ET J. BONNEFOY) et 4 voix contre (F. MUNIER, N. GOUBEL, A. GILLARD ET A. LYAUDET), le Conseil Municipal accepte cette convention.

3. P.L.U.

M. le Maire informe le Conseil que le dossier du P.L.U. est revenu au mois de juillet à la Sous-Préfecture avec un avis défavorable des services de l'Etat. Cette information n'a été transmise à la mairie que début septembre. Les principaux points de refus de ce dossier sont les suivants : mise en zone constructible à Longera y d'une parcelle située dans le site classé du Fort l'Ecluse et réseau d'assainissement non existant (les constructions devront être équipées d'un assainissement autonome). D'autre part, le règlement de certaines zones demande a être développé. M. SCHWARTZMANN, urbaniste en charge du dossier, va effectuer les modifications qui s'imposent. De ce fait, le dossier de finalité de la révision du PLU va être retardé de plusieurs mois.

4. Aménagement de la route des Roches

L'ouverture des plis a eu lieu le 16.09.05 en mairie. Deux entreprises ont répondu, la Société GERLAND et la Société EUROVIA.

La Société GERLAND étant la moins disante, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le marché avec celle-ci pour un montant de 52 958,56 €TTC.

5. Aménagement entrée de Léaz – R.N.206

L'ouverture des plis aura lieu en Mairie mardi 27 septembre 2005 à 9 H 30 en présence de la D.D.E.

6. Pont de Grésin

M. le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion qui a eu lieu sur place au Pont de Grésin, puis à la Mairie de Léaz avec M. NYCOLLIN, Président du Conseil Général de la Haute-Savoie, en présence de Mme Jocelyne BOCH, Vice-Présidente du Conseil Général de l'Ain et M. Guy LARMANJAT, Conseiller Général. Il ressort de cette réunion que le Conseil Général de la Haute-Savoie est d'accord pour financer la moitié du coût de la réfection de l'ouvrage. La commune de Léaz serait maître d'ouvrage de l'opération. Reste à voir le problème de la TVA qui serait à la charge des communes. La réactualisation du devis de l'entreprise PMM fait état d'un coût de 526.000 € TTC plus frais de coordination, publication et divers pour 38 300 € TTC. Un courrier a été adressé à Monsieur le Président du Conseil Général de l'Ain lui demandant de prendre position sur la participation financière du Département de l'Ain.

7. Chemin de Combe Gerle

Une réunion a eu lieu sur place avec MM. TRICOT, MORTIER, LYAUDET et Me VILLEFRANCHE, Avocat, remplaçant de Me GUYARD, le lundi 12 septembre 2005. Monsieur le Maire précise que ce dossier remonte à 1998 et propose d'engager une procédure judiciaire afin de statuer sur l'affaire et d'affirmer la propriété de ce chemin à la Commune de Léaz et à celle de Bellegarde. Une délibération doit être prise en ce sens, décision acceptée à l'unanimité.

8. Cantine – garderie

M. BAUD Hervé a remplacé M. ADOBATTI au poste d'Inspecteur d'Académie de Bellegarde. 50 élèves à la rentrée moins une radiation vers le 10 septembre. Une moyenne de 10 enfants va à la cantine scolaire tous les jours, et pour la garderie 1 enfant tous les matins, 2 le mardi et le vendredi matin, 1 enfant le mardi et le vendredi soir jusqu'à 18h. Une réunion d'information sur le fonctionnement de la cantine scolaire et de la garderie est prévue avec Mme Dominique MASSON, agent d'animation, le vendredi 07 octobre 2005 à 18 h 30 avec le Conseil Municipal et les parents d'élèves.

9. Aménagement foncier

La prochaine réunion de la Commission Communale de l'Aménagement Foncier se tiendra le lundi 17 octobre 2005 à 14 h 30 en mairie. Elle sera suivie de l'enquête d'utilité publique sur le projet entre mi-novembre et fin décembre 2005.

VIE COMMUNALE

10. Conseil Général

1. Aménagement foncier : c'est la société SOL IMPACT qui poursuit l'étude, la société SOLETCO en charge du marché étant en liquidation judiciaire.
2. Aménagement du virage du Nambin : le financement de l'opération a été voté Etat 40% - Région 30% - Département 30% - coût des travaux 1 370 000 €

11. A.D.S.L

M. Bernard DUCRET signale que l'A.D.S.L. via NUMEO sera disponible fin septembre/ début octobre.

12. Les rapports d'activité suivants sont à la disposition du public en Mairie :

- Rapport d'activité 2004 C.C.P.G.
- Rapport d'activité 2004 SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE
- Rapport Annuel 2004 ACTIVITE DU SIDEFAGE
- Rapport Annuel 2004 SERVICE EAU POTABLE DE LA CCPG
- Rapport Annuel 2004 SERVICE DE LA GESTION DES DECHETS
- Rapport Annuel 2004 ACTIVITE DE LA CCPG + comptes administratifs des différents budgets.

13. Blason de Léaz

Le Conseil Municipal accepte le devis de M. MILLOT, pour un montant de 770 € TTC pour la réalisation du blason de la commune qui sera installé au-dessus de la porte d'entrée de la Mairie.

14. Coupes affouagères

M. DURAFOUR de l'ONF va étudier la possibilité de délivrance d'une coupe affouagère pour 2006.

ETAT CIVIL

MARIAGE	4 juin 2005	Guy EMAIN et Yvette LADNER (Grésin)
NAISSANCES	6 juin 2005	Clémence Léa MAYOR (Léaz)
	13 juin 2005	Hugo APPEL--REVERT (Léaz)
DECES	1 ^{er} octobre 2005	René BOUCHOUX (Grésin)

LA CEREMONIE DU SOUVENIR DU 11 NOVEMBRE 2005

aura lieu selon le programme suivant :

9 heures-Messe en l'Église de Léaz
10 heures-Rassemblement devant la Mairie

- les sonneries seront jouées par l'Écho du Reculet -

Toute la population est cordialement invitée à cette cérémonie à laquelle les jeunes et les enfants de l'école pourront s'associer en apportant des bouquets de fleurs qui seront déposés sur les tombes en mémoire des victimes de guerre.

Le traditionnel vin d'honneur sera servi à la salle Maurice RAISIN à l'issue de la cérémonie.

ARRÊT SUR IMAGE

Réseau Communes

N° 2 SEPTEMBRE 2005

EDF Gaz de France Distribution
Annecy Léman

REÇU LE

26 SEP. 2005

Mairie de LÉAZ (Ain)

► Retour sur l'événement neige d'avril dernier...

Les 16 et 17 avril derniers, d'importantes précipitations de neige lourde et particulièrement collante se sont abattues sur la région Rhône-Alpes. Sous l'effet de cette surcharge, des branches se sont cassées et sont tombées sur les lignes, et des arbres à distance se sont également inclinés sur les ouvrages, provoquant des coupures d'électricité.

Au total, ce sont 248 000 clients de Rhône-Alpes qui ont été privés d'électricité entre le 16 et le 19 avril. Notre territoire et plus particulièrement les secteurs de Bellegarde, du pays de Gex et du Chablais ont été sévèrement touchés. Au plus critique de la crise, le dimanche après-midi vers 15 heures, 15 % de nos réseaux étaient en défaut, et 70 000 clients étaient privés d'électricité. Quelques heures après le début de cet événement et malgré des conditions de circulation extrêmement difficiles, une centaine de personnes, agents EDF et entreprises privées, étaient déjà à pied d'œuvre sur le terrain. Les réparations réalisées dans cette première journée de dimanche ont permis de réalimenter 40 % des clients coupés. Le lundi, les conditions climatiques favorables ont permis de réaliser des visites hélicop-



lères et d'affiner le diagnostic sur des zones jusque-là difficiles d'accès. Près d'une centaine d'agents provenant d'autres unités sont arrivés en renfort pour prêter main forte aux équipes déjà en place. Le 18 avril au soir, 48 heures après le début des chutes de neige sur le département, 99 % des clients étaient réalimentés. Les dernières réalimentations ont eu lieu dans la journée de mardi, sur les communes de Lancrans, Bellegarde et Léaz.



Programmation de travaux sur le réseau
Après les réparations effectuées au cœur de la crise qui sont parfois provisoires, vient, dans un deuxième temps, la remise en état du réseau qui s'échelonne sur plusieurs mois. En parallèle, une réflexion est engagée sur les améliorations possibles à apporter à la structure de nos réseaux afin de les rendre moins sensibles à ce type d'aléa climatique. Suite à cet événement, un programme de travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux a



été élaboré et commence à être mis en œuvre après obtention des autorisations administratives et en fonction de la disponibilité des prestataires. 1 300 Keuros seront investis et 16 km de réseaux moyenne tension situés essentiellement en zones boisées seront mis en souterrain ou renforcés. Par exemple, sur la commune de Léaz dans l'Ain, 4 km de réseau moyenne tension seront enfouis entre 2005 et 2006 ou encore 1,6 km à la Côte d'Arbroz en Haute-Savoie.